

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	29 (1983)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Importante décision pour le centre culturel suisse de Paris
<b>Autor:</b>	Brélaz, Marie-José
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848545">https://doi.org/10.5169/seals-848545</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Importante décision pour le centre culturel suisse de Paris.

**Jour « J » pour le Centre culturel suisse de Paris : la Fondation Pro Helvetia devait décider récemment si elle achetait l'Hôtel Poussepin qui l'abritait. Sur les plateaux de la balance : le préavis négatif du Conseil fédéral et le vaste soutien populaire à la réalisation du projet.**

Un bref rappel des faits s'impose. Le projet d'une permanence culturelle suisse à Paris est dans l'air depuis quelques années déjà. La Fondation Pro Helvetia, promotrice des activités culturelles suisses à l'étranger, trouve des locaux dans le quartier du Marais. Occasion lui est donnée de les acheter pour le prix modique de 700 000 FS. Minovembre, les événements se précipitent. Le Conseil de Fondation décide à l'unanimité d'acquérir l'Hôtel Poussepin. Roland Rufieux, président de Pro Helvetia, est le seul à s'abstenir lors du vote. Début décembre, le Département fédéral de l'Intérieur, autorité de surveillance de la Fondation, demande au nom du Conseil fédéral de pouvoir consulter le dossier. Fin janvier 83, une lettre de son nouveau chef, Alphons Egli, invite Pro Helvetia à reconstruire sa décision. Elle précise, toutefois, que la Fondation reste statutairement habilitée à décider seule de l'achat de l'Hôtel Poussepin. C'est en fait Hans Hürlimann, prédécesseur d'Alphons Egli, qui a préparé la réponse des autorités fédérales. Le président de Pro Helvetia est pourtant l'un de ses amis. Mais un élément a dû jouer en défaveur de l'Hôtel Poussepin : le Conseil fédéral s'apprête à demander aux Chambres un crédit supplémentaire pour Pro Helvetia. Les parlementaires auraient pu mal comprendre que cet argent soit

notamment consacré à l'achat d'immeuble plutôt qu'à l'aide aux artistes. Début février, la Fondation décide de surseoir à la signature du contrat d'achat et de discuter une nouvelle fois du projet lors de la prochaine séance du Conseil de Fondation.

Depuis une vingtaine de jours, Pro Helvetia a pourtant de nouveau le vent en poupe. Le rayonnement de la culture pourrait bien l'emporter sur la volonté d'économie. La paternité de ce revirement revient à notre confrère « l'Hebdo ». C'est lui qui, le premier, a tiré la sonnette d'alarme. Plusieurs éléments sont apparus alors. Pro Helvetia garde ses projets tellement secrets que le public n'en est informé que s'il y a péril en la demeure. La Fondation, en dépit de son autonomie statutaire, se laisse barrer la route par le Conseil fédéral sans grande résistance. Enfin, c'est là certainement l'élément le plus important, la population est sensible à la cause culturelle. « Elle en a assez » souligne le porte-parole de Pro Helvetia, Irène Lambelet, « que soit véhiculée à l'étranger, l'image triviale de la Suisse des banques, du fromage et du chocolat. » Plus de 3 000 lettres adressées à la rédaction de « l'Hebdo » en ont été la preuve tangible. Leurs auteurs viennent de tous les horizons politico-culturels.

### Appel de fonds

Un appel de fonds a été lancé parallèlement, histoire de convaincre le Conseil fédéral que l'acquisition de l'Hôtel Poussepin n'est vraiment pas une question d'argent. Le législatif de la ville de Genève a demandé à l'exécutif de consacrer 100 000 FS à l'Hôtel Poussepin. Dans le canton du Jura, c'est le gouvernement qui a demandé au Parlement l'octroi d'un crédit de

10 000 FS. Une société d'assurance neuchâteloise a transféré, sur le compte ouvert au nom de Pro Helvetia, la somme de 80 000 FS. La société coopérative Migros serait sur le point de faire, elle aussi, une donation. Deux banques, dont on ignore le nom, devraient lui emboîter le pas. Nombre de citoyens ont également envoyé leur contribution dont le total s'élève à l'heure actuelle à plus de 15 000 FS. Les Suisses alémaniques ont aussi répondu à l'appel, car il est évident qu'une permanence culturelle à Paris leur profitera autant qu'aux Suisses romands, contrairement à ce que certains voulaient faire entendre.

Quelle que soit la décision prise par Pro Helvetia, l'affaire aura servi de leçon. Les autorités auront pris conscience de l'impact sur la population d'une politique culturelle. Dans la foulée, Pro Helvetia qui néglige souvent de bien informer le public sur ses activités à l'étranger, devra à l'avenir, remédier à cette carence.

Marie-José Brélaz  
« Journal de Genève »

### Centre culturel suisse à Paris : Çà y est !

L'Assemblée plénière de la Fondation Pro Helvetia réunie à la Chartreuse d'Ittigen/TG a décidé à l'unanimité d'acquérir l'Hôtel Poussepin à Paris, qui abritera le centre culturel suisse. Pro Helvetia avait déjà pris sa décision le 11 novembre 1982, mais le Conseil Fédéral et le Département Fédéral de l'Intérieur y opposaient leur veto. Le journal romand « L'Hebdo » décide de lancer une opération de sauvetage, qui révèle un très large soutien de l'opinion publique.

L'Hôtel Poussepin est un immeuble du 17<sup>e</sup> siècle, situé en plein cœur du Marais à la rue des Francs bourgeois, dont le prix d'achat se monte à 700 000 FS. « L'Hebdo » a déjà recueilli plus de 200 000 FS et M. Jacques Pilet, rédacteur en chef du magazine espère réunir environ 350 000 FS.

ATS

(Voir photos page 24.)



L'entrée des bureaux par la cour située sur la rue des Francs-Bourgeois, à l'avant du bâtiment.



A l'arrière du bâtiment, dans la ruelle des Arbalétriers, l'entrepôt à transformer en salles (à gauche).

**L'Hôtel Poussepin** (Photos communiquées par Pro Helvetia)